10016 - Comment donner une bonne éducation à ses enfants ?

question

J’ai du mal à dispenser une bonne éducation à mes enfants. Il m’arrive souvent d’être en colère et de les frapper. J’espère que tu me donnes des conseils à ce propos et que tu m’indiques des ouvrages utiles relatifs à ce domaine…

la réponse favorite

Louange à Allah.

L’éducation des enfants fait partie des obligations des deux parents. Allah, le Très-Haut, en a donné l’ordre dans le Coran et le Messager d’Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) en a fait de même. Voici ce qu’Allah, le Très Haut, a dit : « Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu’on leur ordonne. » (Coran : 66/6).

L’imam At-Tabari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans son commentaire de ce verset : « Allah le Très Haut dit :

- " Ô vous qui avez cru ! " c’est à dire : Ô vous qui avez reconnu vraie la parole d’Allah, le Très-Haut, et celle de Son Messager (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui),

- " Préservez vos personnes " c’est-à-dire : Apprenez-vous mutuellement à obéir à Allah afin de vous assurer une protection contre le Feu de l'Enfer, et guidez celui qui apprend de vous sur ce chemin.

- " et vos familles, d’un feu " c’est à dire : Apprenez à vos familles à obéir à Allah de manière à se protéger contre l’Enfer. » Voir *Tafsir At-Tabari* (28/165).

L’imam Al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Mouqatil (un exégète) (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : " C’est un devoir que l’on doit assumer envers soi-même, ses enfants, les membres de sa famille et ses esclaves. " Il-Kiya Al-Harrassi (*Faqih*) (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : " Nous avons l’obligation d’apprendre à nos enfants et aux autres membres de notre famille la religion, le bien et les règles de conduite indispensables. C’est le sens de la parole d’Allah le Très-Haut : « Et commande à ta famille la Salât, et fais-la avec persévérance. » (Coran : 20/132) C’est aussi dans le même sens qu’Allah dit au Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) : « Et avertis les gens qui te sont les plus proches. » (Coran : 26/214). C’est aussi le sens de cet hadith : « Ordonnez-leur (les enfants) d’accomplir la prière dès l’âge de sept ans. » Voir *Tafsir Al-Qourtoubi* (18/196).

Le musulman, quel qu’il soit, est sensé appeler les gens à se soumettre à Allah le Très Haut. Que la priorité dans son appel [à Allah] soit ses enfants et sa famille. Quand Allah, le Très-Haut, chargeât son Messager (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) de sa mission, Il lui a dit : « Et avertis les gens qui te sont les plus proches. » (Coran : 26/214), puisque ces gens-là méritent mieux que quiconque sa bienfaisance, sa compassion et sa bienveillance.

Le Messager d’Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a confié aux parents la responsabilité de l'éducation de leurs enfants et les a exhortés à s'en acquitter.

A ce propos Abdallah ibn Omar (Qu’Allah soit satisfait de lui et de son père) a dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) dire : " Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau : l’imam (Gouvernant) est un berger pour les gens qu’il dirige, l’homme est un berger dans sa famille et il est responsable de son troupeau, la femme est une bergère au sein du foyer conjugal et elle est responsable de son troupeau, et le domestique est un berger par rapport aux biens de son maître et il est responsable de son troupeau. " » Il dit ensuite : « Je crois qu’il a ajouté : " l’homme est un berger par rapport aux biens de son père et il est responsable de son troupeau. Vous êtes tous des bergers et vous êtes tous responsables de vos troupeaux. " » (Rapporté par Al-Boukhari : 853 et par Muslim : 1829).

Votre devoir est de cultiver en eux l'amour d'Allah, le Très-Haut, et de Son Messager (Bénédiction

et salut d'Allah soient sur lui), de les imprégner des enseignements de l'Islam, et de les sensibiliser à l'existence de l'Enfer et du Paradis et que l'Enfer, lieu de tourment intense, est alimenté par des hommes et des pierres.

Voici une histoire à méditer : L'imam Ibn Al-Djawzi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Il était une fois un roi très riche qui avait une fille unique qu'il aimait très fort. Il la gâtait avec tous les plaisirs imaginables et elle vivait ainsi pendant un certain temps. Or, ce roi avait à son service un dévot. Une nuit, alors que ce serviteur récitait le Coran, il éleva la voix en disant : " Ô vous qui croyez, préservez vos âmes et vos familles du Feu dont le combustible est les hommes et les pierres. " La princesse entendit ces paroles et dit à ses servantes : " Cessez ! " Mais elles **ne cessèrent pas**. L'homme pieux répéta le verset et la princesse leur dit à nouveau : " Cessez ! " mais en vain. Dans un geste désespéré, elle déchira ses vêtements, alors elles **coururent** vers son père, et **lui racontèrent** ce qui s'était passé. Il **vint** à elle et **lui demanda** : " Ma chérie, **qu'as-tu** cette nuit ? Pourquoi pleures-tu ? " et l'a prise dans ses bras. Elle répondit : " Je te supplie au nom d'Allah, ô mon père, est-il vrai qu'il existe un Enfer où le combustible est les hommes et les pierres ? " Il répondit : " Oui. " Elle reprit : " Et pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé ? Par Allah, je **ne mangerai pas** de mets délicieux ni **dormirai** sur un lit moelleux tant que je ne saurai où sera ma demeure : au Paradis ou en Enfer." » Voir *Safwat As-Safwa* (4/437-338).

Il vous incombe de les éloigner des foyers de la débauche et de l'égarement, et de ne pas les laisser s'éduquer et s'instruire avec les moyens pervers tels la télévision et autres, puis de leur demander d'être pieux, car en vérité, celui qui sème les épines ne récolte pas les raisins. Et cela doit être inculqué dès leur plus jeune âge, afin qu'il leur soit facile à l'âge adulte, et que leurs âmes s'y habituent. Et ainsi il vous sera plus facile de les guider et de leur défendre ou refuser quoi que ce soit, et de même il leur sera plus facile de vous obéir.

D'après Abdallah ibn Amr ibn Al-'As (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Ordonnez à vos enfants d'accomplir la prière à l'âge de sept ans et frappez-les pour sa non observance à l'âge de dix ans et séparez-les dans les lits. » (Rapporté par Abou Dawoud : 495). Cet hadith est déclaré authentique par Cheikh

Al-Albani dans *Sahih Al-Djami' !* 5868.

Cependant l'éducateur doit être compatissant et clément, d'un abord facile, non grossier, ni méchant. Il doit argumenter de manière constructive et positive, et adopter un dialogue débarrassé des propos grossiers, loin des insultes, des réprimandes et des coups, à moins que l'enfant persiste dans la désobéissance, rejette les ordres de son père et continue de commettre des actes interdits. Dans ce cas-là, il est préférable de le traiter durement sans lui porter préjudice.

L'imam Al-Manawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Qu'un père corrige son enfant lorsqu'il atteint un âge et une maturité suffisants pour comprendre, en l'élevant dans les bonnes mœurs des croyants, en le préservant de la compagnie des corrompus, en lui enseignant le Coran, les bonnes manières, la langue arabe, en lui faisant écouter les hadiths et les paroles des pieux prédécesseurs, en lui apprenant les règles indispensables de la religion, en le menaçant puis en le frappant légèrement, par exemple pour l'obliger à observer la prière et ainsi de suite, est bien meilleur pour lui que de donner l'équivalent d'un *Saa'* (2 kg) en aumône. En effet, si l'homme éduque son fils, les actions de l'enfant deviendront des aumônes continues au profit du père, tandis que le bienfait d'une aumône ponctuelle cesse. Cette éducation est un perfectionnement de l'âme et une préparation pour l'au-delà, aussi durable que l'enfant lui-même : « …Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu… » (Coran, 66 : 6).

Protéger sa personne et ses enfants contre l'Enfer, c'est les sermonner, les mettre en garde contre l'Enfer et les redresser grâce au recours à toutes sortes de correction. L'éducation recourt à une diversité de méthodes tels que le sermon, la menace, l'avertissement, la frappe, l'emprisonnement, la récompense et le bon traitement. Il faut savoir que l'éducation d'une âme noble et généreuse diffère de l'éducation d'une âme vile et méchante. » Voir *Faïdh Al-Qadir* (5/257).

La correction corporelle n'est pas une finalité en soi, mais un moyen de redresser l'enfant, et on ne doit l'employer qu'en cas de révolte et de désobéissance de sa part.

La Charia comprend un code pénal très riche, qui renferme des dispositions relatives aux peines applicables en cas de fornication, de vol, d'accusations sans preuves (concernant la chasteté), etc. Tout cela vise à inciter les gens à la probité et écarter leur mal.

C'est dans ce sens que le Messager (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a appris au père la manière de dissuader son enfant : « D'après Ibn Abbas (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : " Accrochez la cravache de manière qu'elle soit visible pour tous les membres de la famille car cela [leur inspire] la bonne conduite. » (Rapporté par At-Tabarani : 10/148). La chaîne de transmission de cet hadith a été jugé bonne par Al-Haïthami dans *Madjmou' Az-Zawaïd :* 8/106. Al-Albani l'a jugé bon dans *Sahih Al-Djami' :* 4022.

Dans l'éducation des enfants, il faut employer la carotte et le bâton. Mais le plus important reste l'assainissement du cadre de vie des enfants en les dotant des moyens d'une bonne orientation. Ce qui passe par l'engagement des éducateurs responsables notamment les deux parents.

Parmi les méthodes qui permettent au père de réussir l'éducation de ses enfants figure l'écoute régulière de contenus audio et vidéo religieux, tels que les sermons, les récitations du Coran et les cours dispensés par des ulémas, entre autres nombreuses méthodes.

S'agissant des ouvrages de référence que vous avez demandés pour l'éducation de vos enfants, nous vous recommandons ceux-ci :

- *Tarbiyat Al-Atfal fi Rihab Al-Islam* par Mohammed Hamid An-Nasser et Khawla Abdelkader Darwich (L'éducation des enfants dans le giron de l'Islam).

- *Kaïfa Yourabbi Al-Mouslim Waladahou* par Mohammed Saïd Al-Mawlawi. (Comment le musulman doit-il éduquer son enfant ? ».

- *Tarbiyat Al-Abnaâ fi Al-Islam* par Mohammed Djamil Zinou (L'éducation des enfants en Islam).

- *Kaïfa Nourabbi Atfalana* par Mahmoud Mahdi Al-Istambouli. (Comment éduquer nos enfants ?)

- *Mass-ouliyat Al-ab Al-Mouslim fi Tarbiyat Al-Walad* par Adnan Ba Harith (La responsabilité du père musulman dans l'éducation de son enfant).

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.